

18 jan 2008 -10:40

Appartient à [Conseil des ministres du 18 janvier 2008](#)

Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai

Désignation de deux représentants du gouvernement fédéral à l'Assemblée générale et au Bureau de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai

Désignation de deux représentants du gouvernement fédéral à l'Assemblée générale et au Bureau de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a approuvé la désignation de monsieur Vincent Van Quickenborne et monsieur Jean-Luc Crucke, en tant que représentants du gouvernement fédéral à l'Assemblée générale et au Bureau de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai.

Le ministre des Affaires étrangères informera également l'Eurométropole, au nom du gouvernement belge, de ces nominations et de l'approbation donnée par le Conseil des ministres du 21 décembre 2007 au projet d'accord de création et au projet des statuts de l'Eurométropole.

L'Eurométropole est une coopération transfrontalière substantielle entre Lille Métropole Communauté Urbaine d'une part et quatre intercommunales d'autre part. La collaboration au travers d'une plate-forme de concertation appelée COPIT existe depuis 1991 mais la création du nouvel organe de gestion donne à cette coopération transfrontalière plus d'ampleur et de contenu.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe